

**RAPPORT N° 2025/1-01
Au comité syndical
en séance du 10 février 2025**

OBJET :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU NORD ET DE L'EST (SYDNE).

Suite au débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2025, qui s'est tenu lors du comité syndical du 16 décembre 2024 (délibération n°2024/6-01), des axes de développement de la gestion du traitement des déchets ménagers pour le bassin Nord/Est de la Réunion ont été définis, comme suit :

- **La conformité des orientations** du SYDNE au regard de l'esprit de la Loi ;
- **La concrétisation de la stratégie** du SYDNE, avec le suivi des études de réalisation des futurs équipements de traitement des déchets ménagers en maîtrise d'ouvrage publique et le suivi du chantier de réalisation de l'unité de valorisation énergétique (UVE) d'ALBIOMA à Bois Rouge St André, dédiée à la valorisation du combustible solide de récupération (CSR) produit sur le centre de valorisation multifilières de Bel Air Sainte Suzanne;
- **et la maîtrise des coûts du service public**, par le renouvellement des marchés de traitement par des procédures favorisant la concurrence et la relocalisation des emplois sur le bassin Nord/Est de la Réunion.

Pour ce faire, la stratégie actualisée du SYDNE en matière de traitement des déchets se fonde sur les orientations stratégiques suivantes :

- **Maîtrise des coûts de fonctionnement**

Et

- **Développement des investissements**

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025

Le Budget Primitif 2025, élaboré en 2024 suivant la nouvelle instruction comptable M57, est la traduction concrète des orientations budgétaires qui ont été débattues le 16 décembre 2024.

Le Budget Primitif (BP) constitue l'acte fondateur de l'exercice budgétaire du syndicat. Le BP est un document de prévision et d'autorisation budgétaire. Les objectifs de cette année restent : de maîtriser les dépenses de fonctionnement (charges générales et masse salariale) sans dégrader le niveau et la qualité du service.

LES CHIFFRES CLES DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU SYDNE

BUDGET ANNUEL	BP 2024	PROP BP 2025	Variation 2025/2024
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	39 535 000,00 €	38 573 000,00 €	-2,4%
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	1 890 000,00 €	2 018 000,00 €	+6,8%
<u>TOTAL</u>	41 425 000,00 €	40 591 000,00 €	-2,0%

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-01
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Le projet de budget primitif 2025 a été arrêté à hauteur **40 591 000,00 €** qui se répartissent entre les deux sections de la façon suivante :

- Section de **fonctionnement** **38 573 000,00 €** qui représente **95,03 %** du budget total.
- Section d'**investissement** **2 018 000,00 €** qui représente **4,97%** du budget total.

En résumé, le **budget global** du syndicat va diminuer de **-2% en raison essentiellement de la baisse des coûts de prestations de traitement des déchets**, à savoir qu'on note, depuis 2023, une tendance à la baisse (-3,2%), qui s'explique par les tonnages traités et des indices de révision à la baisse (-2%).

- En **fonctionnement**, une **baisse de -2,4 %** (environ 962 k€) par rapport au budget voté en 2024 (39 535 000,00 €).
- Et en **investissement** une **hausse (+6.8 % d'augmentation)** en fonction de la progression des études réalisées pour les futurs équipements de traitement (ISDU, centre de tri et plateformes de compostage) en maîtrise d'ouvrage directe.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 DU SYDNE

Il s'agit dans cette partie d'analyser l'évolution des principales recettes et dépenses de fonctionnement de SYDNE qui va conditionner la capacité d'investissement pour les exercices futurs.

1) Les principales dépenses du budget de fonctionnement 2025

Le détail des postes de dépenses vous sont présentés dans le tableau ci-après :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			BP 2024	PROP BP 2025	Variation 2025/2024
Clé répartition CINOR			65,76%	66,0467%	+0,4%
Clé répartition CIREST			34,24%	33,9533%	-0,8%
611	Contrats de prestations de services	MN 48	28 180 000,00 €	27 000 000,00 €	-4,2%
611	Contrats de prestations de services	TRI	4 900 000,00 €	4 800 000,00 €	-2,0%
611	Contrats de prestations de services	VD	5 047 000,00 €	5 100 000,00 €	+1,1%
TOTAL PRESTATIONS DECHETS			38 127 000,00 €	36 900 000,00 €	-3,2%
611	Contrats de prestations de services	Autres	80 000,00 €	80 000,00 €	0,0%
60611	Eau et assainissement		2 600,00 €	2 600,00 €	0,0%
60612	Energie - Electricité		5 000,00 €	5 000,00 €	0,0%
60622	Carburants		2 500,00 €	2 500,00 €	0,0%
60623	Alimentations		1 000,00 €	1 000,00 €	0,0%
60631	Fournitures d'entretien		1 600,00 €	1 600,00 €	0,0%
60632	Fournitures de petit équipement		1 500,00 €	1 500,00 €	0,0%
60636	Habillements et Vêtements de travail		500,00 €	500,00 €	0,0%
6064	Fournitures administratives		3 500,00 €	3 500,00 €	0,0%
6068	Autres matières et fournitures		2 000,00 €	2 000,00 €	0,0%
6132	Locations immobilières		2 000,00 €	2 000,00 €	0,0%
61351	Locations mobilières - Matériel roulant		8 300,00 €	8 300,00 €	0,0%
61358	Locations mobilières - Autres		4 000,00 €	4 000,00 €	0,0%
615228	Entretiens et réparations - Autres bâtiments		4 000,00 €	4 000,00 €	0,0%
61551	Matériel roulant		10 000,00 €	10 000,00 €	0,0%
6156	Maintenance		50 000,00 €	50 000,00 €	0,0%
6161	Multirisques		5 000,00 €	5 000,00 €	0,0%
617	Etudes et recherches		- €	71 000,00 €	-
6182	Documentation générale et technique		10 000,00 €	10 000,00 €	0,0%
6184	Versements à des organis. de formation		5 000,00 €	3 000,00 €	-40,0%
6185	Frais de colloques et séminaires		500,00 €	500,00 €	0,0%
6188	Autres frais divers		500,00 €	500,00 €	0,0%
62268	Autres honoraires, conseils...		5 000,00 €	5 000,00 €	0,0%
6228	Divers		1 000,00 €	1 000,00 €	0,0%

Accusé de réception en préfecture

07-20050052-20250210-2025-0000

Date de télétransmission : 11/02/2025

Boite de réception préfecture : 11000230

6231	Annonces et insertions	5 000,00 €	5 000,00 €	0,0%
6234	Réceptions	3 000,00 €	3 000,00 €	0,0%
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00 €	3 000,00 €	0,0%
6238	Divers	1 000,00 €	1 000,00 €	0,0%
6251	Voyages, déplacements et missions	7 000,00 €	7 000,00 €	0,0%
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00 €	4 000,00 €	0,0%
6262	Frais de télécommunications	11 000,00 €	11 000,00 €	0,0%
6281	Concours divers (cotisations, AMORCE,...)	6 000,00 €	6 000,00 €	0,0%
6282	Frais de gardiennage	1 000,00 €	1 000,00 €	0,0%
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 100,00 €	15 000,00 €	6,4%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	260 600,00 €	330 500,00 €	+26,8%
6331	Mobilité	5 000,00 €	5 000,00 €	0,0%
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00 €	1 000,00 €	0,0%
6336	Cotis.au CNFPT et au centre nat. de gest. fonc. pub	10 000,00 €	12 000,00 €	+20,0%
64111	Rémunération principale	493 000,00 €	510 000,00 €	+3,4%
64112	Supplément familial et indemnité de résidence	5 000,00 €	5 000,00 €	0,0%
64113	NBI	2 000,00 €	2 000,00 €	0,0%
64131	Rémunérations	350 000,00 €	339 000,00 €	-3,1%
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00 €	25 000,00 €	0,0%
6453	Cotisations aux caisses de retraite	89 000,00 €	100 000,00 €	+12,4%
6454	Cotisations aux ASSEDIC	7 000,00 €	8 000,00 €	+14,3%
6458	Cotisations aux autres organ. sociaux	2 000,00 €	2 000,00 €	0,0%
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00 €	4 000,00 €	0,0%
6488	Autres	20 000,00 €	20 000,00 €	0,0%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 013 000,00 €	1 033 000,00 €	+2,0%
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	74 900,00 €	250 000,00 €	233,8%
042	Opér. d'ordre de transfert entre section	74 900,00 €	250 000,00 €	+233,8%
65311	Indemnités de fonction	22 000,00 €	22 000,00 €	0,0%
65312	Frais de mission et de déplacement	20 000,00 €	20 000,00 €	0,0%
65313	Cotisations de retraite	1 000,00 €	1 000,00 €	0,0%
65748	Autres personnes de droit privé	10 000,00 €	10 000,00 €	0,0%
65818	Autres redevances pour concessions, brevets, ...	6 000,00 €	6 000,00 €	0,0%
65888	Autres charges diverses de gestion courante	500,00 €	500,00 €	0,0%
65	Autres charges de gestion courante	59 500,00 €	59 500,00 €	0,0%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	- €	-
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	-
TOTAL CHARGES SYDNE		1 408 000,00 €	1 673 000,00 €	+18,8%
Dépenses		39 535 000,00 €	38 573 000,00 €	-2,4%

Le budget de Fonctionnement 2025 est réduit de **-2,4 %** (environ 962 k€) par rapport au budget voté en 2024 (39 535 000,00 €), principalement en raison des prestations de traitement des déchets. On note en effet, depuis 2023, une tendance à la baisse (-3,2%), qui s'explique par les tonnages traités et des indices de révision à la baisse (-2%).

Il faut souligner que plus de **95,7 %** du budget de cette section, soit un montant **36 900 000 euros**, concernent des dépenses de prestations de traitement des déchets.

Le second poste de dépense à hauteur de **4,3 %**, pour un montant de **1 673 000 euros**, concerne **les frais de structure** :

- dont 330 500,00 € concerne les charges générales (eau, électricité et autres frais courantes etc...) ;
- 1 033 000,00 € pour les charges de personnel évoluent légèrement (+2,0%) avec le RIFSEEP ainsi qu'avec la mise en application des mesures de revalorisation obligatoire des salaires telles que la révision du point d'indice et les règles d'avancement de carrière ;
- 250 000,00 € d'amortissements ;
- 59 500 € de charges de gestion courante.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Les « autres dépenses courantes » progressent notamment avec la dotation aux amortissements (250k€) et les charges à caractères générales (+27%) qui prennent en compte, pour 2025, les études de fonctionnement (ex : communication ISDU).

2) Les principales recettes du budget de fonctionnement 2025

↳ Comparaison BP 2024/PROP BP2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2024	PROP BP 2025	Variation 2025/2024
Clé répartition CINOR	65,76%	66,0467%	+0,4%
Clé répartition CIREST	34,24%	33,9533%	-0,8%
74751 GFP de rattachement CINOR	24 128 926,03 €	24 287 352,99 €	+0,7%
74751 GFP de rattachement CIREST	12 563 479,73 €	12 485 647,01 €	-0,6%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS CINOR ET CIREST	36 692 405,76 €	36 773 000,00 €	+0,2%
7472 Participations Régions	250 000,00 €	250 000,00 €	-
7473 Participations Départements	250 000,00 €	250 000,00 €	-
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS REGION ET DEPARTEMENT	500 000,00 €	500 000,00 €	-
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	37 192 405,76 €	37 273 000,00 €	+0,2%
755 Dédits et pénalités perçus	2 142 594,24 €	1 000 000,00 €	-53,3%
75888 Autres produits divers de gestion courante	200 000,00 €	300 000,00 €	+50,0%
75 Autres produits de gestion courante	2 342 594,24 €	1 300 000,00 €	-44,5%
Recettes	39 535 000,00 € €	38 573 000,00 €	-2,4%

La principale ressource est constituée par la contribution des EPCI membres. Il vous est rappelé que conformément aux statuts, la contribution des EPCI est calculée en fonction d'une clé de répartition par rapport au tonnage de déchets collectés et traités, de la population et de la base foncière bâtie ; ces paramètres sont ceux de l'année N-2. Ce calcul fait apparaître pour 2025, pour la **CIREST un coefficient de 33,9533 %** et la **CINOR un coefficient de 66,0467%**.

La contribution 2025 de la CIREST s'élève donc à **12 485 647,01 €** et celle de la CINOR à **24 287 352,99 €** (y compris les recettes des éco-organismes perçues par les EPCI).

A noter que par rapport aux Orientations Budgétaires 2025, présenté au comité syndical du 16/12/2024, **les contributions des EPCI membres évoluent à la baisse (-2.6%)**, à la section de fonctionnement, selon la proposition du BP 2025 :

Libellé	Part CINOR	Part CIREST
OB 2025	24 947 803,59 €	12 825 196,41 €
PROP BP 2025	24 287 352,99 €	12 485 647,01 €
Variation PROP BP 2025/OB 2025	-2,6%	-2,6%

Pour le budget 2025, à la section des recettes, nous retenons que la Région et le Département participent à la contribution du syndicat, pour les dépenses liées aux charges à caractère général, à hauteur de 250 000,00 € par an, soit un montant total de **500 000,00 € par an**.

Accusé de réception en préfecture
 Département de la Seine-Maritime
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception en préfecture : 11/02/2025

Les soutiens auprès de l'éco organisme CITEO pour le tri et la valorisation matière des emballages recyclables sont perçus directement par les EPCI membres CINOR et CIREST.

Les autres produits du SYDNE, à hauteur de 300 000 euros en 2025, concernent principalement des recettes de revente de matériaux, soit :

- Des recettes de valorisation des Journaux-Revues- Magazines (JRM) de l'ordre de 70 000 € ;
- Des recettes pour la valorisation des déchets métalliques et VHU de l'ordre de 230 000 € ;

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025 DU SYDNE

Cette section du budget s'équilibre en 2025 à hauteur de **2 018 000,00 €**. Un budget d'investissement en hausse (+6,8%) qui traduit la concrétisation de la stratégie du syndicat de déployer ses propres équipements de traitement sur son territoire.

Le tableau ci-contre indique les crédits d'investissement nécessaires par projet, compte tenu du cadencement des réalisations.

1) Les dépenses du budget d'investissement 2025 par projet :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			BP 2024	PROP BP 2025	Variation 2025/2024
Clé répartition CINOR			65,76%	66,0467%	+0,4%
Clé répartition CIREST			34,24%	33,9533%	-0,8%
20	2031	Frais d'études	50 000,00 €	20 000,00 €	-60,0%
23	2313	Constructions	-	-	-
PTB DV LA MONTAGNE			50 000,00 €	20 000,00 €	-60,0%
23	2313	Constructions	-	-	-
23	2315	Instal., matériel & outillage techniques	20 000,00 €	5 000,00 €	-
PF DV LA JAMAÏQUE			20 000,00 €	5 000,00 €	-75,0%
20	2031	Frais d'études	53 000,00 €	35 000,00 €	-34,0%
21	2158	Instal., matériel & outillage techniques	998 000,00 €	-	-
23	2313	Constructions	-	-	-
E106085 PLATE FORME COMPOSTAGE SAINTE ROSE			1 051 000,00 €	35 000,00 €	-96,7%
21	2111	Terrains nus	-	-	-
20	2031	Frais d'études	100 000,00 €	100 000,00 €	-
E106190 PLATE FORME TRAITEMENT DV ST BENOIT			100 000,00 €	100 000,00 €	-
20	2031	Frais d'études	160 000,00 €	200 000,00 €	+25,0%
23	2313	Constructions	-	-	-
21	2111	Terrains nus	-	800 000,00 €	-
CVM (DMA-CSR)			160 000,00 €	1 000 000,00 €	+525,0%
20	2031	Frais d'études	140 000,00 €	122 000,00 €	-12,9%
PROJET CENTRE DE TRI			140 000,00 €	122 000,00 €	-12,9%
20	2031	Frais d'études	30 000,00 €	-	-
23	2313	Constructions	100 000,00 €	-	-
21	21318	Autres bâtiments publics	10 000,00 €	-	-
21	2111	Terrains nus	-	200 000,00 €	-
SIEGE SYDNE			140 000,00 €	200 000,00 €	+42,9%
20	2031	Frais d'études	180 000,00 €	487 000,00 €	+170,6%
ISDU INSTAL DE STOCKAGE DES DECHETS ULTIMES			180 000,00 €	487 000,00 €	+170,6%
20	2033	Frais d'insertion	20 000,00 €	20 000,00 €	-
20	2051	Concessions et droits similaires	4 000,00 €	4 000,00 €	-
21	21828	Autres matériels de transports	-	-	-
21	21838	Autres matériels informatique	15 000,00 €	15 000,00 €	-
21	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00 €	10 000,00 €	-

Accusé de réception en préfecture -
974-200050052-20250210-2025-101-At
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

21 2188 Autres immobilisations corporelles	-	-	-
SYDNE	49 000,00 €	49 000,00 €	-
Dépenses	1 890 000,00 €	2 018 000,00 €	+6,8%

Les principales dépenses concernent les études liées au projet de réalisation d'une unité de stockage du CSR (1 M€), des études relatives à l'ISDU (487 k€) et aux plateformes de traitement des déchets végétaux. Des reports de restes à réaliser sont attendus pour l'acquisition des équipements de la plateforme de Ste Rose (1 M€).

2) Les ressources de la section d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2024	PROP BP 2025	Variation 2025/2024
Clé répartition CINOR	65,76%	66,0467%	+0,4%
Clé répartition CIREST	34,24%	33,9533%	-0,8%
13 13172 FEDER	230 000,00 €	-	-
13 1318 Autres	120 000,00 €	1 054 000,00 €	+778,3%
13 13251 GFP de rattachement	942 108,73 €	388 354,60 €	-58,8%
CINOR	942 108,73 €	388 354,60 €	-58,8%
13 13251 GFP de rattachement	490 538,36 €	199 645,40 €	-59,3%
CIREST	490 538,36 €	199 645,40 €	-59,3%
040 28031 Frais d'études	49 652,00 €	188 000,00 €	+278,6%
040 28033 Frais d'insertion	231,00 €	2 000,00 €	+765,8%
040 2805 Concessions et droits similaires	4 840,00 €	9 000,00 €	+86,0%
040 28158 Autres installations, matériel et outillage techniques	487,00 €	1 500,00 €	+208,0%
040 28181 Installations générales, agencements, aménagements divers	333,00 €	500,00 €	+50,2%
040 281828 Autres matériels de transports	3 833,00 €	4 000,00 €	+4,4%
040 281838 Autres matériels informatique	12 195,00 €	13 000,00 €	+6,6%
040 281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	3 169,00 €	5 000,00 €	+57,8%
040 28188 Autres	160,00 €	27 000,00 €	+16775,0%
040 Amortissements	74 900,00 €	250 000,00 €	+233,8%
10222 FCTVA	32 452,91 €	126 000,00 €	+288,3%
Recettes	1 890 000,00 €	2 018 000,00 €	+6,8%

A noter que par rapport aux Orientations Budgétaires 2025, présenté au comité syndical du 16/12/2024, **les contributions des EPCI membres évoluent à la baisse (-34.9 %)**, à la section investissement, selon la proposition du BP 2025 :

Libellé	Part CINOR	Part CIREST
OB 2025	596 401,31 €	306 598,69 €
PROP BP 2025	388 354,60 €	199 645,40 €
Variation PROP BP 2025/OB 2025	-34,9%	-34,9%

Les dépenses d'investissement seront financées par les ressources suivantes :

- ↓ Subvention d'équipement CINOR
- ↓ Subvention d'équipement CIREST

Accusé de réception en préfecture
974-20090052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception en préfecture : 11/02/2025
199 645,40 €

Autres subventions	1 054 000,00 €
FCTVA	126 000,00 €
Autofinancement (amortissement)	250 000,00 €
TOTAL	2 018 000,00 €

Tels sont les principales caractéristiques de ce budget primitif 2025 du SYDNE.

Le Président demande aux membres du Comité syndical de bien vouloir :

- Approuver le budget primitif 2025 du SYDNE, arrêté à hauteur de quarante millions cinq cent quatre-vingt-onze mille euros (40 591 000,00 €), qui se répartit entre les deux sections de la façon suivante :

BP 2025	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	38 573 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	2 018 000,00 €
TOTAL	40 591 000,00 €

- Autoriser le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président,
Daniel ALAMELOU**



Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

**DECISION N° 2025/1-01
Au Comité Syndical
en séance du 10 février 2025**

OBJET

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU NORD ET DE L'EST (SYDNE).

LE COMITE SYNDICAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-8, L. 5211-1 et L. 5721-2 ;

Vu l'arrêté préfectoral du n°5367 SG/DRTCVC-1 du 24 décembre 2014 ;

Vu les statuts du syndicat intercommunal de traitement des déchets du Nord et de l'Est de la Réunion ;

Vu la délibération n°2022/6-01 et n°2022/6-02 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 portant installation des nouveaux membres du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu la délibération n°2022/6-01 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 relative à l'élection du nouveau Président du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu la délibération n°2022/6-02 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 relative à l'élection des Vice-Présidents du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu la délibération n°2024/6-01 du comité syndical du 16 décembre 2024, relative au débat d'orientations budgétaires 2025 ;

Vu le rapport n° 2025/1-01 au comité syndical ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 :

Approuver le budget primitif 2025 du SYDNE, arrêté à hauteur de quarante millions cinq cent quatre-vingt-onze mille euros (40 591 000,00 €), qui se répartit entre les deux sections de la façon suivante :

BP 2025	
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	38 573 000,00 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	2 018 000,00 €
<u>TOTAL</u>	40 591 000,00 €

ARTICLE 2 :

Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote du Comité Syndical :

- **Pour : 9 (9 présents + 0 procuration)**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Sainte-Suzanne, le

11 FEV 2025

**Le Président,
Daniel ALAMELOU**

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE : SYDNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005005200030

POSTE COMPTABLE : tresorerie saint-denis

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SYDNE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	45
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	48
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	49
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	50
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	56
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	59
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	63
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	65
A1.908 - Fonction 8 - Transports	68
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	72
A2.01 - Opérations non ventilables	74
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	75
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	78
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	79
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	80
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	83
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	86
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	89
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	90
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	91
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	94
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	96
A2.938 - Fonction 8 - Transports	100

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	104
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	105
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	109
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	111

Accusé de réception en préfecture 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI Date de télétransmission : 11/02/2025 Date de réception préfecture : 11/02/2025
--

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	114
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	115
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
B3.1 - Etat des provisions constituées	117
B3.2 - Etalement des provisions	119
B4 - Etat des charges transférées	120
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	121
B6 - Prêts	122
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	123
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	124
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	125
B9 - Etat du personnel	126
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	129
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	130
B11.2 - Liste des établissements publics créés	131
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	132
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	133
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	134
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	135
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	137
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	138
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	139
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	140

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI Date de télétransmission : 11/02/2025 Date de réception préfecture : 11/02/2025
--

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2,70 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,35 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	5,23 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 018 000,00	2 018 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 018 000,00	2 018 000,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	38 573 000,00	38 573 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		38 573 000,00	38 573 000,00

TOTAL DU BUDGET (4)	40 591 000,00	40 591 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI Date de télétransmission : 11/02/2025 Date de réception préfecture : 11/02/2025
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	737 000,00	0,00	988 000,00	988 000,00	988 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 033 000,00	0,00	1 025 000,00	1 025 000,00	1 025 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	120 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 890 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	2 018 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 890 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	2 018 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 890 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	2 018 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 018 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI Date de télétransmission : 11/02/2025 Date de réception préfecture : 11/02/2025
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 782 647,09	0,00	1 642 000,00	1 642 000,00	1 642 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 782 647,09	0,00	1 642 000,00	1 642 000,00	1 642 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 452,91	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		32 452,91	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 815 100,00	0,00	1 768 000,00	1 768 000,00	1 768 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	74 900,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		74 900,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00

TOTAL	1 890 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	2 018 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 018 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	250 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le **Accusé de réception en préfecture**, le 09/02/2025 à 11:01:01, le 974-200050052-20250210-2025-1-01-A1
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	38 387 600,00	0,00	37 230 500,00	37 230 500,00	37 230 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 013 000,00	0,00	1 033 000,00	1 033 000,00	1 033 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	59 500,00	0,00	59 500,00	59 500,00	59 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		39 460 100,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00	38 323 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		39 460 100,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00	38 323 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	74 900,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		74 900,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00

TOTAL	39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 573 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI Date de télétransmission : 11/02/2025 Date de réception préfecture : 11/02/2025
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	37 192 405,76	0,00	37 273 000,00	37 273 000,00	37 273 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 342 594,24	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
Total des recettes de gestion courante		39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 573 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	250 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI Date de télétransmission : 11/02/2025 Date de réception préfecture : 11/02/2025
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	988 000,00	0,00	988 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 025 000,00	0,00	1 025 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	5 000,00	0,00	5 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 018 000,00	0,00	2 018 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 018 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	37 230 500,00		37 230 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 033 000,00		1 033 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	59 500,00	0,00	59 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	250 000,00	250 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		38 323 000,00	250 000,00	38 573 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 573 000,00
--	----------------------

Déposé en préfecture
 074200050052-20250210-2025_1_01_A1
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	126 000,00	0,00	126 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 642 000,00	0,00	1 642 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		250 000,00	250 000,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 768 000,00	250 000,00	2 018 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 018 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	37 273 000,00		37 273 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	38 573 000,00	0,00	38 573 000,00

Accusé de réception en préfecture
974-2000500520050210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception en préfecture : 11/02/2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			38 573 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI Date de télétransmission : 11/02/2025 Date de réception préfecture : 11/02/2025
--

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 890 000,00	0,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	737 000,00	0,00	0,00	988 000,00	988 000,00	0,00	988 000,00	988 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 033 000,00	0,00	0,00	1 025 000,00	1 025 000,00	0,00	1 025 000,00	1 025 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	120 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 890 000,00	0,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 890 000,00	0,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Accuse de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								2 018 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 890 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	2 018 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 782 647,09	0,00	1 642 000,00	1 642 000,00	1 642 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 782 647,09	0,00	1 642 000,00	1 642 000,00	1 642 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 452,91	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		32 452,91	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 815 100,00	0,00	1 768 000,00	1 768 000,00	1 768 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	74 900,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		74 900,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 018 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 890 000,00	0,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	737 000,00	0,00	0,00	988 000,00	988 000,00	0,00	988 000,00	988 000,00
2031 Frais d'études	713 000,00	0,00		964 000,00	964 000,00	0,00	964 000,00	964 000,00
2033 Frais d'insertion	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2051 Concessions, droits similaires	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 033 000,00	0,00	0,00	1 025 000,00	1 025 000,00	0,00	1 025 000,00	1 025 000,00
2111 Terrains nus	0,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21318 Autres bâtiments publics	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	998 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	120 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2313 Constructions	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315 Install., matériel et outill. technique	20 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 890 000,00	0,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-200050032-20250210-2025-1-01-A1
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 890 000,00	0,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 890 000,00	0,00	2 018 000,00	2 018 000,00	2 018 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 782 647,09	0,00	1 642 000,00	1 642 000,00	1 642 000,00
13172	Subv. transf. FEDER	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	120 000,00	0,00	1 054 000,00	1 054 000,00	1 054 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 432 647,09	0,00	588 000,00	588 000,00	588 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 782 647,09	0,00	1 642 000,00	1 642 000,00	1 642 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 452,91	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
10222	FCTVA	32 452,91	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		32 452,91	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 815 100,00	0,00	1 768 000,00	1 768 000,00	1 768 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	74 900,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
28031	Frais d'études	49 652,00		188 000,00	188 000,00	188 000,00
28033	Frais d'insertion	231,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 840,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	487,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	333,00		500,00	500,00	500,00

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281828	Autres matériels de transport	3 833,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
281838	Autre matériel informatique	12 195,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 169,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28188	Autres immo. corporelles	160,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		74 900,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		39 535 000,00	0,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00
011	Charges à caractère général (3)	38 387 600,00	0,00	0,00	37 230 500,00	37 230 500,00	0,00	37 230 500,00	37 230 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 013 000,00	0,00		1 033 000,00	1 033 000,00		1 033 000,00	1 033 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	59 500,00	0,00	0,00	59 500,00	59 500,00	0,00	59 500,00	59 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		39 460 100,00	0,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		39 460 100,00	0,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	74 900,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		74 900,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement	38 573 000,00
---	----------------------

Accusé de réception en préfecture
 974-20000052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	37 192 405,76	0,00	37 273 000,00	37 273 000,00	37 273 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	2 342 594,24	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
Total des recettes de gestion des services		39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	38 573 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		39 535 000,00	0,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00
011	Charges à caractère général (4)	38 387 600,00	0,00	0,00	37 230 500,00	37 230 500,00	0,00	37 230 500,00	37 230 500,00
60611	Eau et assainissement	2 600,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
60612	Energie - Electricité	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	38 207 000,00	0,00	0,00	36 980 000,00	36 980 000,00	0,00	36 980 000,00	36 980 000,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61351	Matériel roulant	8 300,00	0,00	0,00	8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00
61358	Autres	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00	71 000,00
6182	Documentation générale et technique	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6234	Réceptions	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Accusé de réception en préfecture
074-200050052-20250109-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6251	Voyages, déplacements et missions	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6282	Frais de gardiennage	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 100,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 013 000,00	0,00		1 033 000,00	1 033 000,00		1 033 000,00	1 033 000,00
6331	Versement mobilité	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	493 000,00	0,00		510 000,00	510 000,00		510 000,00	510 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64113	NBI	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64131	Rémunérations	350 000,00	0,00		339 000,00	339 000,00		339 000,00	339 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	89 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6488	Autres	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	59 500,00	0,00	0,00	59 500,00	59 500,00	0,00	59 500,00	59 500,00
65311	Indemnités de fonction	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65818	Autres	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65888	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		39 460 100,00	0,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		39 460 100,00	0,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00	0,00	38 323 000,00	38 323 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	74 900,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	74 900,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		74 900,00			250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	37 192 405,76	0,00	37 273 000,00	37 273 000,00	37 273 000,00
7472	Participation régions	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
7473	Participation départements	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	36 692 405,76	0,00	36 773 000,00	36 773 000,00	36 773 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	2 342 594,24	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	2 142 594,24	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
75888	Autres	200 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes de gestion des services		39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		39 535 000,00	0,00	38 573 000,00	38 573 000,00	38 573 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-A1
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	2 018 000,00	0,00		2 018 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	988 000,00	0,00		988 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 025 000,00	0,00		1 025 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	5 000,00	0,00		5 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	1 768 000,00	0,00		1 768 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	126 000,00	0,00		126 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 642 000,00	0,00		1 642 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32									
		Sports (autres que scolaires)							327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs			
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs			
DEPENSES											
RECETTES											

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 018 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	984 000,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 768 000,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 000,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 054 000,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	588 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 018 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	984 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 768 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 054 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	588 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	38 323 000,00	0,00		38 323 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	37 230 500,00	0,00		37 230 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	1 033 000,00	0,00		1 033 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	59 500,00	0,00		59 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	38 573 000,00	0,00		38 573 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	37 273 000,00	0,00		37 273 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00	0,00		1 300 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI Date de télétransmission : 11/02/2025 Date de réception préfecture : 11/02/2025
--

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 323 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 200,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 980 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 300,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	856 000,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 573 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 273 000,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 323 000,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 200,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 980 000,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 300,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 000,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	856 000,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 573 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 273 000,00	
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
				DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-A1
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-A1
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	26-02-2015
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12
L	Autre matériel informatique	4
L	Logiciels	2
L	Autres matériels de transport	6
L	Autres matériels de transport	5
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	6
L	Matériel de téléphonie	5
L	Matériel équipements léger et espace vert	6
L	Frais d'études amortis	5
L	Install. générales, agencements	6
L	Camions	5

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Actu de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;

Accusé de réception en préfecture
 974200050052-20250210-2025-1-01-A
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	376 000,00	376 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	376 000,00	376 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		376 000,00	III 376 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		126 000,00	126 000,00
10222	FCTVA	126 000,00	126 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		250 000,00	250 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	188 000,00	188 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	2 000,00	2 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	9 000,00	9 000,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	1 500,00	1 500,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	500,00	500,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	4 000,00	4 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	13 000,00	13 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	5 000,00	5 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	27 000,00	27 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément à l'article 111 de la loi n° 2005-102 du 13 février 2005 relative à l'égalité territoriale.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Accusé de réception en préfecture
 974200050052-20250210-2025-1017-A1
 Date de télétransmission : 11/02/2025
 Date de réception préfecture : 11/02/2025

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250210-2025-1-01-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture 974-200050052-20250210-2025-1-01-AI Date de télétransmission : 11/02/2025 Date de réception préfecture : 11/02/2025
--

**RAPPORT N°2025/1-03
Au comité syndical
en séance du 10 février 2025
Au SYDNE**

OBJET : RECTIFICATIF APORTE A LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYDNE.

Il vous est proposé d'apporter un rectificatif à la modification des statuts adopté lors du comité syndical du 16 décembre 2024, par délibération n° 2024/6-11.

Cette modification avait pour objet de prendre en compte les contributions apportées, depuis 2023, par la Région et le Département aux dépenses à caractères générale du SYDNE.

Il avait alors été ajouté à l'article 15, la mention suivante :

- **les contributions de la Région et du Département** seront dédiées aux dépenses des charges à caractère générale, selon la clé de répartition suivante : 1/3 SYDNE, 1/3 Région et 1/3 Département. Le plafond de contribution pour chaque membre contributeur (Région et Département) ne pourra excéder 250 000 €/an, *basé sur la contribution à ILEVA et au prorata de la population du SYDNE.*

Il est suggéré de ne pas lier le montant des contributions à celui versé à l'autre syndicat de traitement, ILEVA, et de supprimer ainsi cette mention :

- **les contributions de la Région et du Département** seront dédiées aux dépenses des charges à caractère générale, selon la clé de répartition suivante : 1/3 SYDNE, 1/3 Région et 1/3 Département. Le plafond de contribution pour chaque membre contributeur (Région et Département) ne pourra excéder 250 000 €/an.

Le Président demande aux membres du Comité de bien vouloir de :

- Approuver le rectificatif apporté à la modification des statuts du SYDNE joint en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Président,
Daniel ALAMELOU**



**DECISION N°2025/1-03
Au comité syndical
en séance du 10 février 2025
Au SYDNE**

OBJET : RECTIFICATIF APORTE A LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYDNE.

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°5367 SG/DRTCV-1 du 24 décembre 2014 ;

Vu le statut du syndicat intercommunal de traitement des déchets du Nord et de l'Est de la Réunion ;

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Vu la délibération n°2022/6-01 et n°2022/6-02 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 portant installation des nouveaux membres du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu la délibération n°2022/6-01 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 relative à l'élection du nouveau Président du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu le rapport n° 2025/1-03 au comité syndical ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1

Approuve le rectificatif apporté à la modification des statuts du SYDNE joint en annexe.

Vote du Comité Syndical :

- **Pour : 9 (9 présents + 0 procuration)**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Sainte-Suzanne, le

11 FEV 2025

**Le Président,
Daniel ALAMELOU**



Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250211-2025-1-03-DE
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

**RAPPORT N°2025/1-04
Au Comité syndical
En séance du lundi 10 février 2025
Au SYDNE**

OBJET :

MODIFICATION ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYDNE

Conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement du SYDNE.

L'objet du présent rapport est de mettre à jour le tableau des effectifs du SYDNE comme suit :

- L'emploi permanent de « Contrôleur terrain » de catégorie C, créé par délibération n°2015/5-02 en date du 26 août 2015 est modifié pour tenir compte de l'évolution des missions notamment en accompagnant le service des ressources humaines et l'assistant de prévention sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail. Le contrôle et le suivi des prestations de traitement du service constituant les principales tâches de cet emploi correspondent aux missions d'un technicien territorial.

Il est donc proposé de modifier le tableau des effectifs en ce sens, le nouvel intitulé de l'emploi permanent est « Contrôleur d'exploitation » et est ouvert aux cadres d'emploi des Agents de maîtrise territoriaux de catégorie C et des Techniciens territoriaux de catégorie B.

Pour le recrutement, la mobilité interne sera privilégiée par le syndicat pour conserver les effectifs à moyen constant.

Le tableau des effectifs modifié en conséquence est joint au présent rapport et maintient l'effectif du SYDNE à 18 emplois permanents (dont 12 postes pourvus) et 1 emplois non permanent (dont 0 pourvu) soit un effectif réel de 12 agents.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales seront inscrits au budget de l'exercice de 2025.

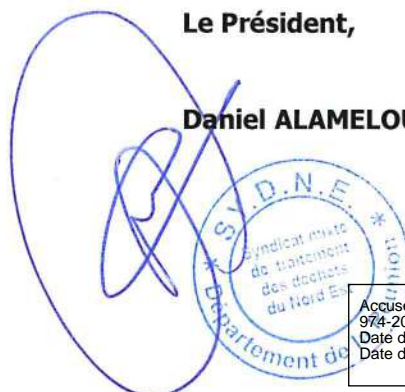
Le Président demande aux membres du comité syndical :

- D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs joint en annexe 1.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,

Daniel ALAMELOU



Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250211-2025-1-04-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

**DECISION N°2025/1-04
Au Comité Syndical
En séance du lundi 10 février 2025
Au SYDNE**

**OBJET :
MODIFICATION ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYDNE**

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°5367 SG/DRTCV-1 du 24 décembre 2014 ;

Vu le statut du syndicat intercommunal de traitement des déchets du Nord et de l'Est de la Réunion ;

Vu l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Vu la délibération n°2022/6-01 et n°2022/6-02 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 portant installation des nouveaux membres du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu la délibération n°2022/6-01 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 relative à l'élection du nouveau Président du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu le rapport n°2015/5-02 au comité syndical ;

Vu le rapport n°2025/1-04 au comité syndical.

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

Approuve la modification du tableau des effectifs joint en annexe 1.

Vote du Comité Syndical :

- **Pour : 9 (9 présents + 0 procuration)**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Sainte-Suzanne, le

11 FEV 2025

**Le Président,
Daniel ALAMELOU**

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250211-2025-1-04-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025



ANNEXE 1

Tableau des emplois et des effectifs du SYDNE au 10/02/2025 Organigramme de l'établissement

1 - Pôle Administratif

INTITULE DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE	LIBELLE EMPLOI	TEMPS DE TRAVAIL	CADRE D'EMPLOIS OU GRADE(S)	NOMBRE DE POSTES CREEES	NOMBRE DE POSTES POURVUS	NOMBRE DE POSTES VACANTS	DELIBERATIONS	STATUT (Titulaire, Stagiaire, Contractuel)
Pôle administratif	Directeur(rice) Général(e) des Services	Temps complet	Emploi fonctionnel de Directeur Général des Services des E. P. (strate 20 000 à 40 000 hab.)	1	0	1	08/04/2024	Néant
	Directeur des affaires Générales	Temps complet	Cadre d'emploi des attachés territoriaux	1	1	0	17/05/2022	Titulaire
	Assistant Administratif	Temps complet	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	1	0	1	26/02/2015	Néant
	Assistant Administratif	Temps complet	Grade des adjoints administratifs territoriaux principal de 1ère classe	1	1	0	01/12/2020	Titulaire
	Assistant(e) Administratif(ve) Polyvalent(e)	Temps complet	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ou des rédacteurs territoriaux	1	1	0	15/12/2022	Titulaire
	Responsable administratif	Temps complet	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	1	1	0	26/02/2015	Contractuel
	Gestionnaire des Marchés et des contrats	Temps complet	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	1	0	1	18/05/2016	Néant
	Responsable des Ressources Humaines	Temps complet	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	1	1	0	25/03/2021	Titulaire
	Chargé du suivi de la facturation	Temps complet	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	1	0	1	26/08/2015	Néant
	Chargé du suivi de la facturation	Temps complet	Grade des rédacteurs territoriaux principal de 2ème classe	1	0	1	15/12/2022	Néant
	Responsable financier(ère)	Temps complet	Grade des rédacteurs territoriaux principal de 1ère classe/ Cadre d'emploi des attachés territoriaux	1	1	0	31/01/2024	Titulaire
Sous-total :				11	6	5		

2 - Pôle Exploitation

INTITULE DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE	LIBELLE EMPLOI	TEMPS DE TRAVAIL	CADRE D'EMPLOIS OU GRADE(S)	NOMBRE DE POSTES CREEES	NOMBRE DE POSTES POURVUS	NOMBRE DE POSTES VACANTS	DELIBERATIONS	STATUT (Titulaire, Stagiaire, Contractuel)
Pôle Exploitation	Chargée/Responsable de l'exploitation	Temps complet	Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	1	1	0	21/09/2016	Titulaire
	Chef de projet en charge des équipements de traitement des déchets	Temps complet	Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	1	1	0	26/02/2015 et 01/10/2015	Contractuelle
	Contrôleur d'exploitation	Temps complet	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux et Technicien territoriaux	1	1	0	26/08/2015 et 01/12/2020 et 10/02/2025	Titulaire
	Assistant(e) administratif(ve) polyvalent(e)	Temps complet	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	1	0	1	26/08/2015	Néant
	Assistant(e) administratif(ve) polyvalent(e)	Temps complet	Grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe	1	0	1	25/06/2018	Néant
	Assistant(e) administratif(ve) polyvalent(e)	Temps complet	Grade d'adjoint administratif territorial de 1ère classe	1	1	0	27/09/2023	Titulaire
	Technicien	Temps complet	Grade Technicien principal de 2ème classe/Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	1	1	0	25/03/2021	Stagiaire
	Ingénieur d'exploitation et projets	Temps complet	Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux	1	1	0	15/12/2022	Contractuel
Sous-total :				8	6	2		

	NOMBRE DE POSTES CREEES	NOMBRE DE POSTES POURVUS	NOMBRE DE POSTES VACANTS
Total effectif sur emplois permanents :	19	12	7

Emplois non permanents

INTITULE DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE	LIBELLE EMPLOI	TEMPS DE TRAVAIL	CADRE D'EMPLOIS OU GRADE(S)	NOMBRE DE POSTES CREEES	NOMBRE DE POSTES POURVUS	NOMBRE DE POSTES VACANTS	DELIBERATIONS	STATUT (Titulaire, Stagiaire, Contractuel)
Autres	Collaborateur de cabinet	Temps complet	non défini par un cadre d'emplois	1	0	1	25/03/2021 et	vacant

	NOMBRE DE POSTES CREEES	NOMBRE DE POSTES POURVUS	NOMBRE DE POSTES VACANTS
Total effectif sur emplois non permanents :	1	0	1

**RAPPORT N°2025/1-05
Au Comité syndical
En séance du lundi 10 février 2025
Au SYDNE**

OBJET :

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU RESEAU AMORCE POUR 2025.

Il vous est proposé de renouveler l'adhésion au réseau AMORCE pour l'année 2025.

Cette association, de loi 1901 à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectifs d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur ces sujets. Un contact permanent entre les collectivités territoriales affiliées au réseau permet à chacune d'améliorer la qualité de sa propre gestion.

En 2024, le SYDNE a participé, le jeudi 23 mai 2024, au colloque organisé par l'association AMORCE à Paris sur le thème des « déchets résiduels, comment collectivement sortir de l'impasse? ».

Le SYDNE a également été invité à assister au 38ème Congrès de AMORCE, du 9 au 11 octobre à Montpellier. Des tables rondes et des ateliers ont été animés sur les différents thèmes d'actualité des déchets, tels que les filières REP, la fiscalité, la lutte contre les dépôts sauvages, la valorisation des biodéchets et des CSR.

L'adhésion à cette association s'élève, pour 2025, à une part fixe de 531 € et une part proportionnelle de 0,0086 € par habitant pour la compétence Déchets.

Population considérée : 344 735 habitants.

Part Fixe : 531 €
Part proportionnelle Déchets : 2 964.72 €

Montant total des cotisations : 3 495.72 €

Il vous est proposé d'adhérer au réseau AMORCE pour l'année 2025 pour un montant de 3 495.72 € ttc.

Je vous propose donc de bien vouloir :

- m'autoriser à procéder au paiement de la cotisation pour l'année 2025 pour un montant de 3 495.72 € ttc.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE PRESIDENT,
Daniel ALAMELOU**



SYDNE
Syndicat mixte
de traitement
des déchets
du Nord Est
Département de la Réunion

Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250211-2025-1-05-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

**DECISION N° 2025/1-05
du Comité Syndical
en séance du lundi 10 février 2025
Au SYDNE**

OBJET

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU RESEAU AMORCE POUR 2025.

LE COMITE SYNDICAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-8, L. 5211-1 et L. 5721-2 ;
Vu l'arrêté préfectoral du n°5367 SG/DRTCV-1 du 24 décembre 2014 ;
Vu les statuts du syndicat intercommunal de traitement des déchets du Nord et de l'Est de la Réunion ;
Vu la délibération n°2022/6-01 et n°2022/6-02 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 portant installation des nouveaux membres du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu la délibération n°2022/6-01 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 relative à l'élection du nouveau Président du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu la délibération n° 2022/6-02 du Comité Syndical en date du 03 octobre 2022 relative à l'élection des Vice-Présidents du Syndicat intercommunal de traitement des déchets Nord et de l'Est de la Réunion (SYDNE) ;

Vu le rapport n° 2025/1-05 au comité syndical ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Autorise le Président à procéder au paiement de la cotisation pour l'année 2025 pour un montant de 3 495.72 €ttc.

Vote du Comité Syndical :

- **Pour : 9 (9 présents + 0 procuration)**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Sainte-Suzanne, le **11 FEV 2025**

**LE PRESIDENT,
Daniel ALAMELOU**



Accusé de réception en préfecture
974-200050052-20250211-2025-1-05-AI
Date de télétransmission : 11/02/2025
Date de réception préfecture : 11/02/2025

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU COMITE
SYNDICAL**

- SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

<p>Le Président certifie que la convocation du Comité Syndical avait été faite le 9 décembre 2024</p> <p>Le nombre des membres en exercice : 12</p> <p>Le Président,</p> <p>Daniel ALAMELOU</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, le Comité Syndical du SYDNE s'est réuni au siège du SYDNE, la séance a été ouverte sous la présidence de M. Daniel ALAMELOU à 10h07 et a été clôturée à 12h10.</p> <p>M. le Président propose de désigner Mme Ramata TOURE comme secrétaire de séance.</p> <p>Après avoir fait l'appel, le quorum étant atteint le comité syndical peut valablement délibérer.</p> <p><u>ETAIENT PRESENTS :</u></p> <p>M. Daniel ALAMELOU Mme Ramata TOURE M. Patrice SELLY M. Mickaël SIHOU Mme Monique ORPHE M. Jean-Pierre MARCHAU M. Bruno ROBERT M. Marcel PONY M. Joé BEDIER M. Jeannick ATCHAPA M. Dominique PANAMBALOM</p> <p><u>ETAIENT ABSENTS :</u></p> <p>Mme Karel MAGAMOOTOO M. Jean-Marie VIRAPOULLE (représenté par son suppléant – Mr Bruno ROBERT)</p> <p><u>A DONNE PROCURATION :</u></p> <p>Mme Karel MAGAMOOTOO à Mme Monique ORPHE</p>
---	---

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE COMITE SYNDICAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 12 NOVEMBRE 2024

Le Président soumet le procès-verbal de la précédente séance, du 12 novembre 2024, du comité syndical aux voix.

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORT N° 2024/6-01 : DEBAT PREALABLE AUX ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

○ **Interventions des membres du Comité Syndical :**

Mme Monique ORPHE :

J'ai une petite question sur cette baisse des déchets qu'on a à traiter. J'entends que l'on récolte moins de déchets ménagers mais quand on voit le nombre de dépôts sauvages, j'ai quand même l'impression que l'on a plus de déchets à traiter...De ce fait, peut-on avoir une explication ?

J'ai également une question relative au financement : il y a eu une suspension de la subvention de la Région. Peut-on trouver avec les collectivités un plan pluriannuelle ou une convention d'objectifs où on verse automatiquement la subvention pour éviter de mettre une collectivité en difficulté ?

Le Président :

Concernant l'aide de la Région, c'est une dotation et non une subvention. La Région a suspendu cette dotation et nous attendons et espérons que celle-ci sera votée prochainement. Les dotations seront inscrites dans nos statuts pour clarifier les choses. Ce point est prévu à l'ordre du jour de ce Comité. Concernant la baisse des déchets à traiter, je laisse la parole à Mr RAZZAK.

Mr Rachid RAZZAK :

On constate sur les exutoires de traitement que les EPCI collectent de moins en moins tous flux confondus et notamment en ce qui concerne les encombrants où nous avons une diminution de 15%. Le développement des filières REP permet de détourner ce gisement-là.

Mme Monique ORPHE :

Si en 2024 ; la Région ne verse pas les 250 000 euros, quelles seront les conséquences budgétaires ?

Le Président :

Nous restons optimistes sur le versement de cette dotation.

Je ferai le nécessaire pour aller à la rencontre de la Région et en parler afin de bien dissocier le contentieux administratif liée au PRGPD et cette dotation. Il n'y a aucun contentieux politique avec la Région.

Mme Ramata TOURE :

Même si j'ai eu une réponse en partie, je voulais savoir où en est justement ce plan PRGPD ?

Le plan a été adopté par la Région depuis juin. Il y a uniquement un point sur lequel ne nous sommes pas d'accord.

Mr Bruno ROBERT :

Au niveau du Département, aucun souci relatif à la subvention. En revanche, sur le traitement des déchets agricoles, nous souhaitons que cela soit matérialisé. Suivant nos derniers échanges, tous les espoirs sont fondés sur la société RVE qui traversent quelques turbulences en ce moment et nous souhaitons que le SYDNE suive le dossier de près pour qu'à l'avenir, si la société privée n'est plus en capacité de le faire, que nous puissions proposer une solution aux agriculteurs.

Le Président :

Nos équipes suivent ce dossier afin de voir comment intégrer cette situation au nouveau centre de tri.

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE UNIQUE :

Le Comité Syndical prend acte du débat portant sur le rapport d'orientations budgétaires 2025.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORT N° 2024/6-02 : ADOPTION DE LA CLE DE REPARTITION POUR L'ANNEE 2025

ARTICLE 1

Adopte les valeurs de la nouvelle clé de répartition de la contribution syndicale, à **66,05 %** pour la CINOR et à **33,95 %** pour la CIREST pour l'année 2025.

ARTICLE 2

Autorise le Président à prendre tout acte nécessaire à ces effets.

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

**RAPPORT N° 2024/6-03 : AUTORISATION D'ANTICIPER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS SUR LE
BP 2025**

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE 1

Autorise le Président à procéder, par anticipation sur le budget primitif 2025, aux dépenses apparaissant ci-dessous :

Chapitre 20 : 99 726,94 €

Chapitre 21 : 305 526,06 €

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORT N° 2024/6-04 : ELECTION DES MEMBRES DE LA CDSP

- **Intervention des membres du Comité Syndical :**

Le Président :

Je propose à tous les membres présents, si vous êtes d'accord, de procéder à un vote à main levée.

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

Article 1^{er} :

Déclare élus pour siéger au sein de la Commission de Délégation de Service Public du SYDNE les cinq membres titulaires et suppléants non nominatifs suivants :

Membres titulaires :

- Dominique PANAMBALOM
- Joé BEDIER
- Monique ORPHE
- Michael SIHOU
- Ramata TOURE

Membres suppléants :

- Patrice SELLY
- Jeannick ATCHAPA
- Jean Pierre MARCHAU
- Bruno ROBERT
- Marie Andrée MAHOMED ISSOP

Article 2 :

Autorise le Président ou toute autre personne habilitée par lui, à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

**RAPPORT N° 2024/6-05 : APPROBATION DE L'AVIS DE LA CCSPL SUR EL MODE DE GESTION DU
MARCHE TRAITEMENT DMA**

○ **Intervention des membres du Comité Syndical :**

Mr Patrice SELLY :

Il a été indiqué la concession permettait l'acquisition de terrain et des bien sn nécessaires à la mission. Confirme-t-on que le choix de cette procédure permet le retour du terrain et de l'équipement dans le patrimoine du SYDNE ? En revanche, je n'ai pas vu la durée prévue pour ce contrat.

Le Président :

Le gain de retour est un des points essentiels. La CRE a délibéré pour 17 ans. Nous n'allons pas faire une durée de concession de 17 ans. Le contrat actuel ne permet aucun retour dans le patrimoine du SYDNE.

C'est une démarche ouverte et non à un candidat unique.

Mr Jean-Pierre MARCHAU :

Je suppose que la durée du contrat ne sera pas en dessous de 17 ans puisque nous sommes liés par les accords avec la CRE. Par ailleurs, nous risquons de nous retrouver avec un seul candidat et avoir une étroite marge de négociations.

Le Président :

La durée du contrat sera inférieure à 17 ans. Il faut savoir qu'ils n'étaient pas vendeur et à force de discussions, les mentalités changent et ils comprennent notre démarche. Si cela ne fonctionne pas, il faudra penser à repartir sur un marché classique. Je reste optimiste sur le fait que la négociation avance.

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE 1 :

Approuve le rapport de principe d'un recours à une concession de service public pour le tri, le traitement et la valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés du SYDNE.

ARTICLE 2 :

Valide les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire, décrites dans le rapport ci-annexé ;

Article 3 :

Autorise Monsieur le Président à lancer la procédure de concession de service public, et effectuer notamment les publicités nécessaires, à mener les négociations avec les différents candidats

conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et à prendre tous les actes nécessaires dans le cadre de cette procédure.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORT N° 2024/6-06 : REGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

○ **Intervention des membres du Comité Syndical :**

Mr Patrice SELLY :

Le rapport dit qu'il y a une étude sur la mise en place du contrôle de cette nouvelle organisation. Quel serait ce moyen de contrôle ?

Mr Rachid RAZZAK :

Effectivement, un mode de contrôle sera mis en œuvre par le biais d'une badgeuse.

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE UN :

Approuve l'instauration de l'organisation du temps de travail pour la mise en place des 1607 heures au SYDNE qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

ARTICLE DEUX :

Autorise le Président à organiser les modalités de l'actualisation et de la mise en conformité du temps de travail sur la base de la durée annuelle de 1607 heures et à signer tous les documents nécessaires à cette mise en conformité.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

**RAPPORT N° 2024/6-07 : REGLEMENT DES AUTORISATIONS
SPECIALES D'ABSENCES**

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE 1 :

Autorise le Président à fixer la nature et la durée des autorisations spéciales d'absence des agents du syndicat conformément au tableau présenté.

ARTICLE 2 :

La présente décision prend effet à compter du 01/01/2025.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORT N° 2024/6-08 : ADOPTION DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE 1 :

Approuve, à compter du 1^{er} janvier 2025, l'instauration de la participation au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire pour le risque « santé », pour un montant mensuel brut unitaire de 20€ par agent et dans la limite du montant de cotisation de l'agent.

ARTICLE 2 :

Approuve la participation par adhésion facultative à la convention de participation du Centre de Gestion (CDG) de La Réunion pour les risques « prévoyance » pour un effet des garanties au 1^{er} janvier 2025 avec une participation mensuelle brute unitaire de 10€ par agent à la date d'effet de la convention et dans la limite du montant de cotisation de l'agent.

ARTICLE 3 : Décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORT N° 2024/6-09 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ACQUISITION D'UN BROYEUR ET D'UN CRIBLEUR

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE 1

Approuve, les pièces constitutives du marché de fournitures :

- Pour le lot 1 : portant sur l'acquisition d'un broyeur de déchets végétaux ;
- Pour le lot 2 : portant sur l'acquisition d'un cribleur de broyat et de compost de déchets végétaux ;

ARTICLE 2

Autorise le Président à signer le marché, conformément à la décision de la CAO réunie le 16 décembre 2024 :

- Pour le lot 1 : marché à prix fermes unitaires, ayant pour objet l'acquisition d'un broyeur de déchets végétaux avec la société HANTSCH, pour un montant de 650 900 € HT.
- Pour le lot 2 : marché à prix fermes unitaires, ayant pour objet l'acquisition d'un cribleur de broyat et de compost de déchets végétaux avec la société HANTSCH, pour un montant de 366 550 € HT.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORT N° 2024/6-10 : CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT AFD

○ **Intervention des membres du Comité Syndical :**

Mr Patrice SELLY :

Dans l'annexe fournie, les 480 000 € dont nous avons parlé n'apparaissent pas dans la convention.

Mr Rachid RAZZAK :

Ce montant n'apparaît pas car la notification officielle est arrivée la semaine dernière. On pourrait faire un complément pour l'envoi à la Préfecture.

Le Président :

Ce chiffre est important effectivement et il apparaîtra.

Mr Patrice SELLY :

La convention ne fait pas apparaître la 2^e partie sur la prise en charge des recrutements à venir. La convention ne concerne que l'élaboration du plan de modernisation et la perspective financière si je comprends bien ?

Le Président :

Très bonne remarque et cette convention doit en effet être complétée pour que ces 2 étapes y apparaissent.

Mr Rachid RAZZAK :

Pour l'instant, l'AFD a transmis la convention sur la 1^e partie qui nous permettra ensuite d'aller vers la seconde étape.

Le Président :

Allons-nous signer une ou deux conventions ?

Mr Rachid RAZZAK :

Je préfère voir avec l'AFD.

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE 1 :

Approuve les termes de l'accompagnement proposés par l'Agence Française de Développement (AFD) ;

ARTICLE 2 :

Autorise le Président à signer tout acte y afférent.

VOTES :

Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

RAPPORT N° 2024/6-11 : MODIFICATION DES STATUTS DU SYDNE

○ **Intervention des membres du Comité Syndical :**

Mme Ramata TOURE :

Est-on obligé de faire apparaître le montant ? Notamment le fait que celui-ci ne peut pas excéder plus de 250 000 euros par an.

Le Président :

Comme c'est une délibération que la Région avait établie, nous n'avons fait que reprendre les termes

Mme Monique ORPHE

La Région a-t-elle déjà acté cette participation ?

Mr Rachid RAZZAK

Une délibération a été prise en ce sens en 2023.

Mr Mickaël SIHOU :

Au vu de la situation, notamment sur la dotation, je préfère m'abstenir sur ce rapport le temps que les choses se règlent.

Le Président :

J'entends et je comprends

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE 1

Approuve la modification des statuts du SYDNE joint en annexe.

VOTES :

Pour : 11 (10 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 1 (Mickaël SIHOU)

RAPPORT N° 2024/6-12 : BILAN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Après en avoir délibéré, le Président met aux voix.

ARTICLE UNIQUE :

Prend acte du bilan de la commande publique du SYDNE pour l'année 2024.

VOTES :


Pour : 12 (11 présents +1 procuration)

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme, le

La secrétaire de séance.



Mme Ramata TOURE

Le Président.

M Daniel ALAMELOU

